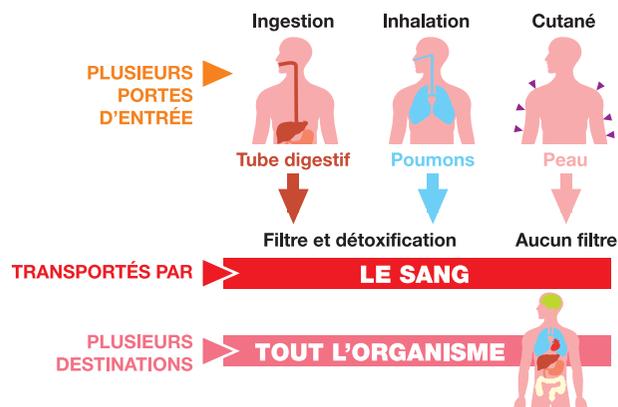


## LES EFFETS SUR L'HOMME

Tous ces produits ont des conséquences plus ou moins grave sur votre santé. Certains sont même **cancérogènes** !

Ils pénètrent dans votre organisme de différentes façons :



### Les risques pour la santé :

L'exposition à ces produits peut entraîner des effets sur la santé à court ou long terme tels que :

#### → Peau :

- Irritation, allergie, eczéma
- Lésions de la peau comme des boutons d'huile
- Brûlures chimiques
- Cancer de la peau



#### → Appareil respiratoire :

- Irritations respiratoires
- Asthme
- Bronchite chronique
- Cancer broncho-pulmonaire

#### → Effets neurologiques :

- Sensation de malaise avec maux de tête, vertiges, nausées, vomissements
- Fatigue
- Perte de mémoire

#### → Autres :

- Irritation des yeux
- Cancer de la vessie
- Cancer du sang (leucémie)

**Vous avez un doute ?**

Parlez-en à votre  
Service de Santé au Travail !

Les Médecins du Travail,  
les Infirmières et  
les Conseillères en Prévention  
sont à votre disposition

Tél. **02 47 05 06 76**



**Vous êtes MÉCANICIEN !**

**Que connaissez-vous du  
RISQUE CHIMIQUE ?**



**SIPST**  
Prévention et Santé au Travail  
[www.sipst-tours.fr](http://www.sipst-tours.fr)



**SERVICE INTERENTREPRISES DE PRÉVENTION  
ET DE SANTÉ AU TRAVAIL**  
83-85 rue Blaise Pascal - BP 63855 - 37038 TOURS Cedex 1  
Tél : 02 47 05 06 76 - Fax : 02 47 64 05 90  
Association Loi 1901 n° 2391 - SIREN 775 341 373 - APE 8621Z  
N° Intracommunautaire FR 21 775 341 373 - Photos : Imagin'e/Fotolia/iStock - Ed. 03/16

**SIPST**  
Prévention et Santé au Travail  
[www.sipst-tours.fr](http://www.sipst-tours.fr)

## LES AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX

Un Agent Chimique Dangereux (ACD) est un produit ou une substance qui en raison de ses effets nocifs pour la santé de l'homme est qualifié comme tel dans l'Art. R. 4412-3 du Code du travail.

Les ACD peuvent être des produits étiquetés ou émis lors du travail.

### Les produits étiquetés :



- Solvants : produits de nettoyage, dégraissants,
- Lave glaces,
- Liquides de freins et de refroidissement,
- Huiles neuves,
- Carburants (essence et diesel).

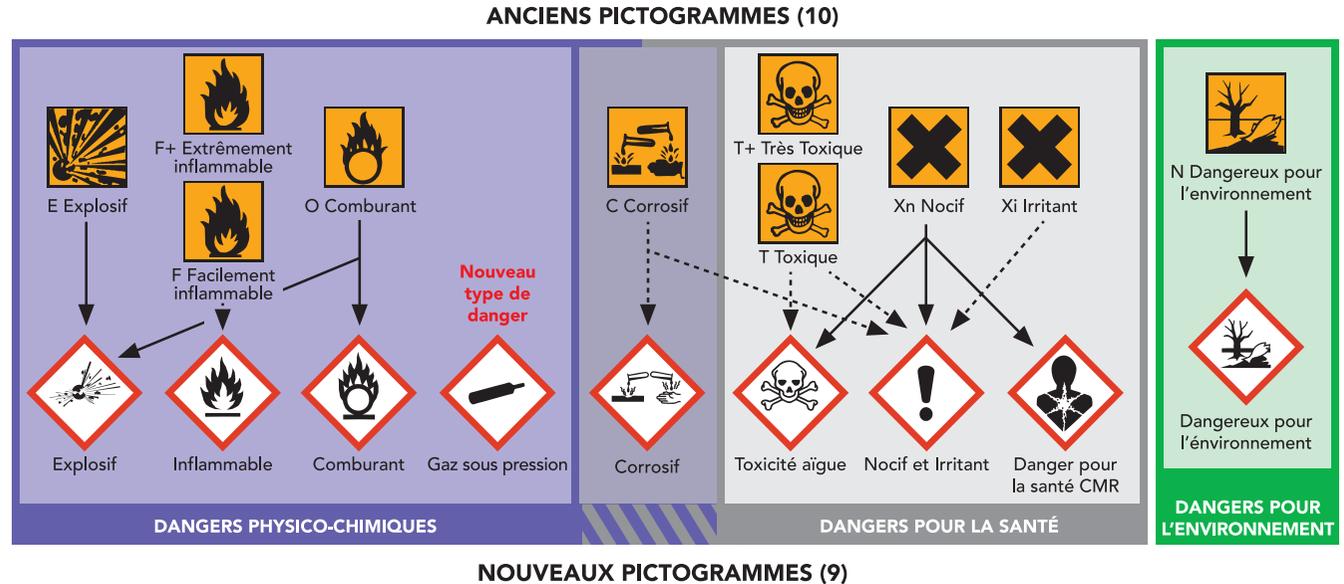
### Les produits émis :



- Poussières de freins,
- Fumées et poussières des gaz d'échappement,
- Huiles usagées lors des vidanges.

## LA PRÉVENTION

### Lire les étiquettes, c'est connaître les risques !



### Améliorer son environnement de travail avec des gestes simples !

- Nettoyer à l'humide ou utiliser un aspirateur à filtre absolu,
- Ranger les produits en respectant les règles de stockage,
- Éviter d'encombrer l'établi avec des produits non-utilisés,
- Éviter les transvasements,
- Jeter les chiffons sales dans des poubelles avec couvercle,
- Proscrire l'utilisation de la soufflette.



### Utiliser les équipements à disposition, c'est limiter les expositions !

- Aspiration des gaz d'échappement,
- Fontaine de dégraissage lessiviel ou biologique,
- Procédé de nettoyage à l'humide pour les poussières de freins.

### Porter les EPI, c'est préserver sa santé !

- Gants en nitrile,
- Masques anti-poussière (nez de cochon),
- Masques à cartouches pour les solvants,
- Lunettes si risque de projection.



### Respecter les règles d'hygiène, c'est aussi ne pas contaminer son entourage !

- Se laver les mains lors des pauses et avant de quitter son poste,
- Laisser sa tenue de travail aux vestiaires après avoir pris une douche.

**Le tabac, 1<sup>ère</sup> cause de cancer pulmonaire, majeure les risques pour les mécaniciens.**